

Ici et ailleurs

Le CCAJ...

Pierre Rans vient d'être nommé président du CCAJ (Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse) en remplacement de Pascal Henry passé, comme on sait, part time au Cabinet Fonck. Pierre Rans est avocat général près de la Cour d'appel de Bruxelles. C'est donc un homme «*de la justice*» qui va présider une instance de la Communauté, ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe. On peut aussi se dire qu'il saura être au-dessus de ces querelles de chapelles qui caractérisent la Communauté et ce microcosme qu'est le CCAJ.

...toujours dans de bonnes mains ?

C'est en tout cas une personne posée qui a indubitablement une expérience du secteur de l'aide et de la protection de la jeunesse puisqu'il est membre du CCAJ depuis quelques années, qu'il a été procureur du Roi à Nivelles (section jeunesse), qu'il a été conseiller de la trilogie des ministres CVP sous le dernier Gouvernement Dehaene. A ce dernier titre (notamment), il aura été amené à présider un groupe

de travail qui aura planché sur la réforme de la Protection de la jeunesse (loi du 8 avril 1965). Ce projet là n'aura pas plus abouti que le précédent (Cornelis) et le suivant (Maes), mais on ne peut bien évidemment lui en tenir rigueur. Il n'en reste pas moins qu'il maîtrise les enjeux de la réforme à l'heure où le projet Onkelinx est en discussion au Parlement et qu'il faut sérieusement réfléchir à la manière dont il va être appliqué par les Communautés.

Il sera entouré de deux vice-présidents : Geneviève Lacroix qui l'était déjà et Bernard Devos qui le devient.

Nominations

Autre valse de nominations à la Commission d'agrément (essentiellement due au changement de Gouvernement) : sont nommés membres effectifs de la Commission d'agrément : M. **Pierre Deplechin** en remplacement de M. **Marc Coupez**, démissionnaire. M. **Marc Coupez** en remplacement de Mme **Christine Mahieu**, démissionnaire ; sont nommés membres suppléants de la Commission d'agrément : Mme **Linda Hackx** en remplacement de M.

Yves Polomé, démissionnaire. M. **Yves Polomé** en remplacement de Mme **Cathy Vermeersch-Renard**, démissionnaire. Mme **Monique Deschamps** en remplacement de Mme **Gaby Pouillon**, démissionnaire (AGCF 3/12/04).

Il est grand temps de prendre sa carte

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme engage un coordinateur "discriminations raciales - intégration" (h/f) (rôle linguistique français). Ce poste a été très momentanément occupé Marianne De Boeck avant qu'elle ne soit nommée Médiatrice de la Communauté française. Depuis lors, il est vacant. La description de la fonction et les conditions requises ont été publiées au M.B. du 7/02/05. Condition essentielle : avoir la bonne carte politique (il se dit que le bleu est en vogue). Etre une personne de qualité constitue un atout supplémentaire.

www.kafka.be...

C'est le site ouvert par le secrétaire d'état à la simplification administrative. La présentation

du site précise : «*Pour le nom de notre site Internet, nous nous sommes inspirés de Franz Kafka, l'écrivain qui, dans ses écritures, dénonçait l'indifférence de l'état. Kafka décrit l'impuissance du citoyen vis-à-vis de la toute-puissance des autorités arrogantes et inaccessibles qui n'étaient pas ou peu en contact avec la réalité. Cela vous dit quelque chose? Evidemment. Puisque nous aussi nous avons des petites règles absurdes, des procédures qui semblent être faites pour la seule raison de nous rendre la vie difficile ainsi que des formulaires et des prescriptions incompréhensibles dont plus personne ne sait à quoi ils servent - ou à quoi ils ont un jour servi. Bref, des circonstances kafkaïennes. Des situations auxquelles nous voulons remédier.*»

...pour récriminer «utile»

Le rapport Kafka qui se trouve sur le site (uniquement en néerlandais !) comporte un grand nombre de problèmes soulevés en matière fiscale, de sécurité sociale et autres. Par contre, en matière de droit des étrangers, peu de personnes y ont recouru ;

et pourtant, les situations kafkaïennes sont plus que fréquentes en la matière... N'hésitez donc pas à tester l'efficacité de ce site et du suivi qui sera donné à vos récriminations.

Les jeunes et le Sida

Le 20 avril 2005, UNICEF Belgique organisera dans le cadre de son projet de participation des enfants et des jeunes (Projet "What Do You Think ?") une conférence des jeunes sur le Sida en vue de permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées, leurs souhaits et leurs propositions sur le VIH/ SIDA en Belgique et dans le monde mais aussi de dynamiser un débat social sur le sujet.

Lieu : Parlement fédéral à Bruxelles. Pour plus d'informations : Maud Dominicy mdominicy@unicef.be

Changement d'adresse

Notons par la même occasion que l'UNICEF Belgique a déménagé : Bureaux : route de Lennik 451 bte 4 - 1070 Bruxelles ; Tél : 02/230 59 70 Fax : 02/230 34 62 ; Espace UNICEF (magasins et documentation) : avenue des Arts, 20, 1000 Bruxelles (ancienne adresse) ; Tél : 02/233 37 97 Fax : 02/233 37 93

Rapport Benisti : «Une vision humaine de la jeunesse» ?

BENISTI député UMP a remis un rapport à Dominique de Villepin, Ministre français de l'intérieur. Vu d'ici, on croyait que les lois Perben et Sarkozy en matière de jeunesse avaient atteint des sommets. Eh bien non, il y a moyen de faire mieux ! : stigmatisation des

jeunes surtout issus de l'immigration, prévention commençant dès l'apprentissage du langage, remise en cause du secret professionnel, psychiatisation, internats...tout y est !

Quelques morceaux choisis :

«*La politique de prévention doit remplir un objectif d'efficacité qui passe par le renforcement des échanges d'information entre les différents acteurs qui entourent les jeunes : les parents, le corps enseignant, les éducateurs, les élus locaux, la police....*» ; «*Seuls les parents, et en particulier la mère, ont un contact avec leurs enfants. Si ces derniers sont d'origine étrangère, elles devront s'obliger à parler le français dans leur foyer pour habituer leurs enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer*» ; si cette mère persiste à parler «*l'étranger*», «*l'institutrice devra alors passer le relais à un orthophoniste...*» ; «*Entre 13 et 15 ans [...] si des faits délictueux apparaissent à cet âge[...] le jeune devra quitter le milieu scolaire traditionnel et rentrer dans la filière d'apprentissage d'un métier dès la fin de l'école primaire*».

Et les propositions :

«*Placer au coeur de la nouvelle politique de prévention les maires des communes afin qu'ils soient le responsable local de cette politique ; redéfinir la notion de secret professionnel ; revaloriser les filières telles l'internat... ; ouvrir les maternelles aux pédo-psychiatres[...] afin de détecter (SIC) le plus tôt possible tout trouble (? sic) ou difficultés de l'enfant*» (pour des députés qui veulent apprendre aux enfants à parler le français, ils ont bien

du mal à l'écrire eux-mêmes !).

Recours : nouvelle adresse

L'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique déménage (Direction générale de l'Enseignement obligatoire, Direction générale de l'Enseignement non obligatoire à l'exception de la Direction de l'Enseignement à distance) : rue A. Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles. C'est à cette adresse que doivent être adressés les recours contre les décisions d'exclusion d'établissements de la CF. Les nouveaux numéros de téléphone des fonctionnaires sont accessibles dans l'annuaire : <http://www.annuaire.cfwb.be/>.

Au prix de la pub !

Cette année encore, le rallye «Paris-Dakar» aura donné pleinement satisfaction. Les quelques morts lui auront conféré une publicité à très bon marché ; que demander de plus ? Bon, la gamine de quatre ans écabouillée par un camion, c'était une erreur de casting. Mais elle n'avait pas à se trouver là ; elle n'aura eu que ce qu'elle mérite. Ce qui compte c'est que des pseudo sportifs puissent polluer en paix au volant de leurs engins qui valent des fortunes en passant dans les zones les plus pauvres du monde. De quoi bien étaler la richesse occidentale aux yeux de tous ceux qui n'y auront jamais accès. Et certainement pas ceux qui, tentés par le spectacle, tentent leur chance à la recherche de cet Eldorado qu'on leur présente. Ils comprendront vite que tout le monde n'a pas le droit de toucher ce qu'on présente en vitrine.

Ne dit-on pas ...

L'évaluation du Décret d'aide à la jeunesse, prévue par la déclai-

ration gouvernementale et annoncée par la Ministre Fonck est en route. Un groupe de pilotage a été mis en place ; il est présidé (non, animé) par Guy Declerq, directeur du SPJ de Tournai. Il comprend ce qu'il faut de conseillers, directeurs, juges, substituts, ... et autres acteurs des piliers de l'aide à la jeunesse en Communauté française. On lui aura associé deux chercheurs (dont seule une est actuellement connue : **Isabelle Ravier**). Pourvu qu'ils ne servent pas uniquement d'alibi.

...«on n'est jamais mieux servi que par soi-même» ?

Bien qu'on s'en défende au Cabinet, les évaluateurs seront les évalués. C'est sans doute la meilleure manière d'aboutir aux résultats escomptés, sans devoir faire face à des surprises déstabilisatrices.

Catherine Fonck montre les dents

La Ministre de l'aide à la jeunesse a envoyé un courrier de quatre pages à tous les services de l'aide à la jeunesse pour dire le mal qu'elle pense de la réforme Onkelinx qui est en discussion au Parlement fédéral. Il en coûterait vingt millions d'euros par an à la Communauté. Elle ne veut pas de la Communautarisation du centre d'Everberg (intention qu'elle attribue à son homologue flamande) mais souhaiterait que ce centre soit pris en charge à 100% par le Fédéral («*l'éducatif et le protectionnel à la Communauté, le sécuritaire au fédéral*»). Elle ne veut pas plus d'une prolongation des mesures de protection de la jeunesse jusqu'à 23 ans (qu'elle verrait mieux en prison). Le ton de la législature est-il donné ?